

Félix Simard

Prenez avis que Guillaume Lavoie, dont l'adresse du domicile est le 46, avenue Saint-Magloire, Montmagny, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Félix Simard, né le 2 mai 2011 à Montmagny et fils de Sandra Simard.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Félix Simard dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Simard Lavoie.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Montmagny, le 10 avril 2012

GUILLAUME LAVOIE

38171-17-2

Georgine Olive Drudge

Prenez avis que Ralph Mc Donald, dont l'adresse du domicile est le 30, rue Jean-Bailey, Old Fort Bay, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Georgine Olive Drudge, née le 30 août 1959 à Old Fort Bay et fille de Annie Drudge.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Georgine Olive Drudge dans l'acte de naissance de cette dernière et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Mc Donald.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Old Fort Bay, le 14 avril 2012

RALPH MC DONALD

38172-17-2

Jeremiah Walter Savery

Prenez avis que Jermaine Paul Sandy, dont l'adresse du domicile est le 1668, rue Millar, Saint-Laurent, a déclaré au Directeur de l'état civil être le père de Jeremiah Walter Savery, né le 16 janvier 2012 à Montréal et fils de Toshonna Kamle Savery.

En conséquence, le soussigné requiert du Directeur de l'état civil qu'il inscrive son nom comme père de Jeremiah Walter Savery dans l'acte de naissance de ce dernier et dont le nom de famille sera modifié pour se lire comme suit : Savery-Sandy.

Prenez en outre avis que toute objection d'un tiers à la présente déclaration doit être notifiée aux déclarants, à l'enfant mineur âgé de quatorze ans ou plus et au Directeur de l'état civil au plus tard dans les vingt jours de la dernière publication d'un avis de cette déclaration.

Saint-Laurent, le 11 avril 2012

JERMAINE PAUL SANDY

38173-17-2

Ministères, Avis concernant les...

Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire

Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, donne avis qu'il a approuvé en date du 20 avril 2012, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, située dans la municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, pour lui donner le nom de « Municipalité de Pike River ».

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire,
LAURENT LESSARD

3347